

COVADIS

Réunion plénière du
16 septembre 2009

Bilan d'étape

Bilan d'étape de la Covadis

Décision prise lors de la réunion constitutive de la COVADIS le 24 novembre 2008

Bilan annuel prévu dans la décision de création de la Covadis (§5)

- ◆ Fonctionnement
- ◆ Principales réalisations
- ◆ Ce qui reste à faire
- ◆ Propositions d'amélioration

Fonctionnement (1/2)

Faits Marquants

- ◆ Cinq réunions du comité tenues depuis le 24 novembre 2008
- ◆ Constitution progressive du secrétariat permanent (trois ETP répartis sur quatre personnes)
- ◆ Adoption et diffusion du *Règlement intérieur*
- ◆ Diffusion aux services de la plaquette *L'essentiel de la Covadis*

Fonctionnement (2/2)

Quelques chiffres

Bilan annuel (en jour)

Taches de secrétariat Covadis
Préparation, logistique, compte-rendu, réunion,

Travaux de méthode, de veille

Secrétariat Covadis

127

65

Production (en jour)

Arborescence GéoBase

PLU et POS

Zonages des politiques de l'habitat,
de la ville & de la planification
urbaine et rurale

Aides du second pilier de la PAC

Aire d'alimentation de captage

RPG, ZRR, Leader IV

Secrétariat Covadis

15

14

16

9

4

6

Rapporteur

14

9

8

4

Principales réalisations (1/4)

Standards de données « métier »

- ◆ Définition d'une arborescence de stockage des données (GéoRÉPERTOIRE) et mise en place dans les services en avril 2009
- ◆ Identification de 3 thèmes prioritaires
 - Risques et nuisances (2 rapporteurs)
 - Habitat, logement et politique de la ville (1 rapporteur)
 - Données localisées pour les aides du 2ème pilier de la PAC (2 rapporteurs)

Principales réalisations (2/4)

Production :

Quatre standards validés

Des standards en cours de traitement par des rapporteurs

Des sollicitations pour d'autres standards reçues des services déconcentrés en attente

⇒ Constat d'un délai plus long que prévu pour entrer en phase vraiment opérationnelle

Organisation de l'expérimentation de la méthode INSPIRE et préfiguration du *Guide du rapporteur associé*

thèmes : habitat et PLU (2 rapporteurs)

Principales réalisations (3/4)

Les quatre standards validés :

- ◆ Demandes ponctuelles issues des SD jugées importantes :
 - Îlot RPG 2008 non anonymisé (56 utilisations)
 - Îlot RPG 2008 anonymisé (35 utilisations)
 - Territoire LEADER IV (6 utilisations)
- ◆ Thème prioritaire (aides du second pilier de la PAC)
 - Élément engagé en mesure agri-environnementale territorialisée (MAET) (5 utilisations)
 - Territoire MAET (31 utilisations)

Principales réalisations (4/4)

Les standards présentés en séance :

- ◆ Demandes ponctuelles issues des SD jugées importantes
 - Aire d'alimentation de captage (AAC)
 - Zone de protection des AAC
- ◆ Du thème prioritaire Habitat, logement, politique de la ville
 - Zonages du logement social et de la politique de la ville (1 standard)
 - Plans locaux d'urbanisme et cartes communales (2 standards)

Les standards en cours de traitement :

- ◆ Du thème prioritaire Risques et nuisances
 - Risques naturels et risques technologiques

Demandes en attente de traitement

un peu plus d'une vingtaine

émanant plus des DDEA, DDAF et DRAAF que des DRE et DDE (cas particulier des CÉTÉ)

permettant de mettre en évidence les thèmes les plus demandés :

- ◆ Aménagement, urbanisme
- ◆ Eau
- ◆ Risques
- ◆ Foncier

Sollicitations non encore traitées : les motifs

Absence de rapporteur

- ◆ Difficulté à mobiliser des rapporteurs
- ◆ Thème à traiter trop vaste pour un rapporteur (subdiviser en sous-thèmes avec plusieurs rapporteurs)

Demandes trop élémentaires ou partielles

Les priorités

Aboutir à une méthodologie partagée :

- ◆ conservant les acquis de la CNV et préparant à INSPIRE
- ◆ différenciée selon l'ampleur et l'urgence du standard considéré
- ◆ abordable pour les rapporteurs (Guide, appui personnalisé du secrétariat, évaluation de la charge...)
- ◆ clairement décrite dans ses procédures et délais

Mobiliser les rapporteurs pour couvrir l'ensemble des thèmes à traiter

Réformer la gouvernance et le fonctionnement du secrétariat permanent (responsable délégué)

Définir les modalités et outils de suivi des demandes et de leur instruction, de porter à connaissance des standards établis,